

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – Centre Marie-Médiatrice**  
**6 février 2023**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Marie-Médiatrice, tenue le 6 février à 13 h 40

**PRÉSENTS :**

M. Denis Carignan	Représentant des enseignants
Mme Miroslava Petrova	Représentante des enseignants
M. Hasan Parvez Hang	Représentant des groupes socio-économique/Le PITREM
M. Dany Durocher	Conseiller pédagogique en remplacement de Mme Sofia Kassi
Mme Florence De Courcy	Représentante des élèves

**Formant quorum sous la présidence de M. Hasan Parvez Hang.**

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :**

Mme Manon Moreau	Directrice du Centre Marie-Médiatrice
Mme Soraya Bouzidi	Secrétaire

**EST ABSENTE :**

Mme Sonia Lombart	Représentante des groupes sociocommunautaire / DÉCLIC
-------------------	-------------------------------------------------------

**INVITÉ :**

M. D <sup>E</sup> nz <sup>E</sup> l-Dave Labelle	Étudiant
--------------------------------------------------	----------

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président, M. Hasan Parvez Hang, déclare la réunion ouverte à 13 h 47, et ce, après avoir constaté le quorum et s'être assuré que tous les membres aient reçu leur convocation dans les délais prévus.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Hasan Parvez Hang, président du conseil d'établissement procède à la lecture de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Denis Carignan, appuyé par Mme Miroslava Petrova Kirilova que l'ordre du jour du 6 février soit adopté tel que proposé.

### **ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 13 décembre 2022
4. Représentants des élèves au conseil d'établissement
5. Priorités du Centre Marie-Médiatrice pour l'année 2022-2023
6. Suivi : Code de vie
7. Budget annuel du Centre Marie-Médiatrice 2022-2023
8. Répartition des montants pour les mesures dédiées
9. Suivi : Projet éducatif 2023-2027
10. Période de questions
11. Varia
12. Levée de la réunion

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2022**

IL EST PROPOSÉ par M. Denis Carignan, appuyé par M. Dany Durocher que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2022 soit adopté tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité**

### **4. REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

M. Denis Carignan explique à Mme Florence De Courcy et M. Danzel-Dave Labelle le déroulement d'un conseil d'établissement et le rôle des représentants des élèves.

M. Denis Carignan propose de faire un appel spécifiant que l'on voudrait former un conseil d'étudiants qui œuvre au bien être et aux intérêts des élèves, il sera formé de 3 à 5 élèves, toutefois, si nous avons beaucoup de candidatures, nous allons procéder par un processus démocratique ou un tirage au sort.

Mme Moreau souligne que par souci d'équité, la sélection des élèves doit être ouverte à tous et que des conditions doivent être mises en place.

### **5. PRIORITÉS DU CENTRE MARIE-MÉDIATRICE POUR L'ANNÉE 2022-2023**

- Le développement du projet éducatif 2023-2027
- Les élèves à besoins particuliers seront le point de mire.
- Réguler et bonifier la formation hybride.
- Mettre en place et développer des activités à la 4<sup>e</sup> période.

### **6. SUIVI : CODE DE VIE**

Le Code de vie est en processus de révision, il sera probablement finalisé et présenté avant la fin de l'année scolaire.

### **7. BUDGET ANNUEL DU CENTRE MARIE-MÉDIATRICE 2022-2023**

Mme Moreau, directrice du Centre Marie-Médiatrice brosse un tableau de la situation financière du Centre Marie-Médiatrice pour l'exercice 2022-2023. Le document d'information du Service des ressources financières du CSSDM est présenté et expliqué aux membres du conseil d'établissement.

Le fonds 1 est le budget régulier dont le montant est mis à la disposition du Centre et calculé selon le nombre d'élèves et où l'on retrouve les salaires des enseignants (16.5 postes enseignants) et du personnel de soutien (13 postes : direction, 1 secrétaire d'école, 3 secrétaires, 1 TOS, 1CFS, 2 TES, 1 surveillant d'élèves, 1 conseiller pédagogique, un concierge et un aide-concierge.

À titre d'information, Mme Moreau mentionne que le Centre Marie-Médiatrice n'a pas d'enveloppe budgétaire pour la bibliothèque. Par ailleurs, il serait important de faire un suivi concernant les livres qui sont toujours en circulation et ainsi les récupérer.

## **8. RÉPARTITION DES MONTANTS POUR LES MESURES DÉDIÉES**

Les allocations au fonds 6 regroupe des mesures ministérielles. Parmi ces mesures, on y retrouve une partie du salaire du conseiller pédagogique, de l'enseignant en soutien en mathématique. Toujours dans le fonds 6, on y retrouve la mesure Accroche toi à la FGA. Cette mesure paye entre autres le poste de développement et social 10 heures/semaine et une portion du salaire du technicien en éducation spécialisée de jour soutien à l'élève.

De plus, dans le fonds 6, une allocation (non récurrente) de 7 174 \$ est octroyée pour les sorties culturelles. De ce montant, il reste un solde de 5 300 \$.

Aussi, une enveloppe de 4 000 \$ est attribuée pour l'achat de matériel informatique.

## **9. SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027**

Madame Moreau mentionne que lors de la journée pédagogique du 3 février, l'équipe-école a continué les travaux sur le projet éducatif.

L'équipe-école a traité les sujets suivants :

- Mission
- Vision
- Forces
- Zones de vulnérabilité.

Les enjeux du centre pour le projet éducatif 2023-2027 :

- Soutien et encadrement aux élèves à besoins particuliers.
- Abandon dans le 1er sigle

Mme Moreau précise que les moyens seront élaborés lors des prochaines rencontres.

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est soulevée.

## **11. VARIA**

M. Hasan Parvez Hang ainsi que Mme Miroslava Petrova proposent d'ajouter la mise en place d'un conseil étudiants ainsi qu'une procédure de désignation des candidats.

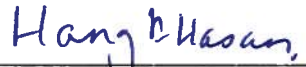
Après avoir assisté à titre d'invité à la rencontre du 6 février 2023, M. Denzel Dave Labelle confirme qu'il se joint au conseil d'établissement à titre de représentant des élèves.

Proposé par Mme Florence De Courcy et approuvé par M. Dany Durocher.

Mme Moreau mentionne qu'un sondage auprès des élèves est à venir concernant la formation hybride.

## **12. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 14 h40.



---

Hasan Parvez Hang, Président



---

Manon Moreau, Directrice